

CELLULE DE L'INTERNAT ET DE RESIDANAT

**ROYAUME DU MAROC**  
**UNIVERSITE MOHAMMED PREMIER**  
**FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE D'OUJDA**  
**AVIS DE CONCOURS DE MEDECINS RESIDENTS**

La Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda organise un concours pour le recrutement de **127** médecins résidents civils, (102 postes avec contrat et 25 postes bénévoles (dont 23 pour les candidats nationaux et 02 pour les étrangers)), session du **26 Décembre 2022** répartis comme suit :

**RESIDENTS CIVILS**

- **Spécialités médicale: 68 postes**  
(53 postes avec contrat y compris les médecins fonctionnaires et 14 postes sans contrat et 01 poste sans contrat pour les étrangers).
- **Spécialités chirurgicales : 46 Postes**  
(39 postes avec contrat y compris les médecins fonctionnaires et 06 postes sans contrat et 01 poste sans contrat pour les étrangers).
- **Spécialités biologiques : 13 Postes**  
(10 postes avec contrat y compris les médecins fonctionnaires et 03 postes sans contrat)

Les candidats désireux de se présenter au concours doivent s'inscrire sur le lien électronique suivant : <http://fmpo.ump.ma/residanat> et déposer leurs demandes de candidature à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda avant le **26/11/2022**.

**Le dossier comporte :**

- Une demande manuscrite de candidature indiquant le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance, l'adresse, le numéro de téléphone du candidat, e-mail du candidat, la spécialité choisie (Médicale, Chirurgicale, Biologique).
- Reçu de Préinscription électronique
- Une photocopie légalisée du diplôme de doctorat en médecine.
- Titres hospitaliers.
- Une attestation d'équivalence pour les diplômes étrangers.
- Deux (02) extraits d'acte de naissance moins de 3 mois.
- Photocopie de la CIN.
- Attestation sur l'honneur légalisée précisant le statut du candidat en tant que fonctionnaire ou non du ministère de la santé.

Le calendrier relatif au déroulement du concours sera affiché ultérieurement à la Faculté.

**N.B :**

- Les dossiers de demandes de concours doivent être déposés par le candidat lui-même à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda (Cellule Internat- Résidanat).